



PARCOURS M'AIDES

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

PARCOURS M'AIDES

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Quel que soit votre cursus

Que vous soyez étudiant en médecine générale, pédiatrique, psychiatrique, gynécologique, dermatologique, gériatrique, ou étudiant en pharmacie, dentaire ou encore en kinésithérapie, la communauté de communes Cauvaldor vous accompagne avec des aides financières tout au long de votre cursus.



À partir de quand ?
Nous vous accompagnons dès la première année de vos études (PASS).

AIDE D'ENCOURAGEMENT

- Montant : 800 € annuels
- Condition 1 : vous étudiez en PASS, dans une université française (présentation d'un justificatif d'inscription et d'un accompagnement par tutorat)
- Condition 2 : vous êtes originaire de la communauté de communes Causse et Vallée de la Dordogne (Cauvaldor)

1



Pendant mes études ?

Et après



2

BOURSE D'AIDE À LA MOBILITÉ ET AU LOGEMENT :

- Pour les étudiants en médecine
De la 2^{ème} à la 3^{ème} année : 1 800 € annuels
De la 4^{ème} à la 6^{ème} année : 2 400 € annuels
- Pour les étudiants en odontologie et pharmacie
De la 2^{ème} à la 3^{ème} année : 1 800 € annuels
4^{ème} année : 2 400 € annuels
- Pour les étudiants en kinésithérapie
De la 2^{ème} à la 3^{ème} année : 1 800 € annuels

CONDITIONS

Être domicilié sur le territoire de Cauvaldor et effectuer un stage auprès d'un praticien de Cauvaldor dans la spécialité et/ou métier correspondant



3

BOURSE D'ENGAGEMENT À L'INSTALLATION OU À LA RÉALISATION DE REMPLACEMENTS

- Pour les internes en médecine générale de la 7^{ème} à la 9^{ème} année
5.000 € ou 3 000 € annuels
- Pour les internes en spécialité pédiatrie, psychiatrie, gynécologie, dermatologie, gériatrie de la 7^{ème} à la 10^{ème} année, 3 750 € ou 2 250 € annuels
- Pour les étudiants en odontologie et pharmacie de la 5^{ème} à la 6^{ème} année
5.000 € ou 3 000 € annuels
- Pour les étudiants en kinésithérapie de la 4^{ème} à la 5^{ème} année
5.000 € ou 3 000 € pour chaque année

CONDITIONS

- Pour une bourse de 5 000 € ou 3 750 € : s'installer en fin d'études sur le territoire de Cauvaldor pour une période minimale de 6 ans
- Pour une bourse de 3 000 € ou 2 250 € : effectuer des remplacements sur le territoire de Cauvaldor (minimum 10 à 12 semaines par an durant 3 ans)





POURQUOI CHOISIR NOTRE TERRITOIRE ?

Nos atouts

Un territoire organisé pour la santé :

- 12 Maisons de santé pluridisciplinaires
- 2 hôpitaux de proximité (St-Céré, Gramat)
- Nombreux maîtres de stage universitaires
- 1 Contrat local de santé
- 1 Communauté professionnelle territoriale de santé
- 3 hôpitaux à moins de 20 min :
- Hôpital de Brive
- Hôpital de Gourdon
- Hôpital de Figeac

Un territoire où il fait bon vivre :

- Dans le nord du Lot, au cœur de sites touristiques remarquables
- Rocamadour, Padirac, Vallée de la Dordogne
- À proximité des villes universitaires
- Aéroport Brive-Vallée de la Dordogne
- Autoroutes A20 - A89

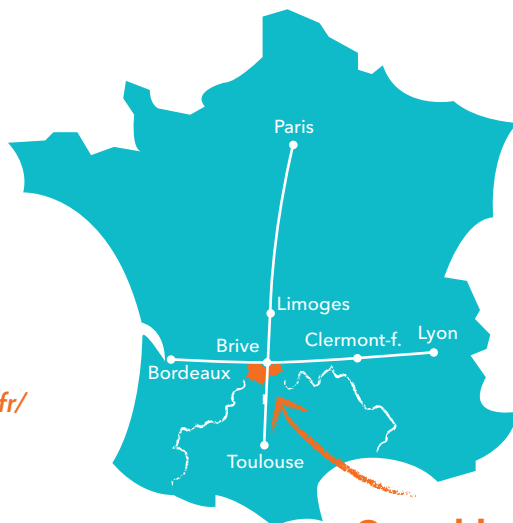
Temps de trajet en voiture depuis le territoire :

- Bordeaux A89 : 2h30
- Clermont-Ferrand A89 : 2h15
- Brive A20 : 20 minutes
- Limoges A20 : 1h
- Toulouse A20 : 1h50
- Paris A20 : 5h30

Scannez-moi !



<https://sante.cauvaldor.fr/>



Contact : 06 74 95 01 87
09 80 50 10 09
sante@cauvaldor.fr

Cauvaldor